

COMITÉ DE PARENTS

Le jeudi, 16 mars 2017 à 19 h

CSCV, Gatineau.

À une séance ordinaire du comité de parents, tenue à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau située au 378 A, rue Papineau à Papineauville, le jeudi 16 mars 2017 à 19 h, à laquelle sont présents :

Daniel Cooke (président) (Providence J-M Robert)
Andreann Thibert (vice-présidente) (St-Michel (G))
Anne-Marie Arcand (secrétaire) (ESHG)
Isabelle Gilbert (trésorière) (CCSEHDAA)
Tania Quevillon (de la Montagne)
Vanessa Reber (du Sacré-Cœur)
Maya Farhat (St-Laurent)
Catherine Lamarche (St-Pie-X)
Lyne Maurice (aux Quatre-Vents)
Marie Pier Blais (aux Quatre-Vents – substitut)
Anie Tremblay (Mgr Charbonneau)
Nancy D'Amour (du Ruisseau)

Invités : Monsieur Jasmin Bellavance, secrétaire général de la CSCV, Julie Legault, du Service du transport (arrivée à 19 h 23).

Public :

Absents : Julie De Grâce (Sainte-Famille / aux Trois-Chemins), Sophie Chartrand (Sacré-Cœur de Plaisance) Jonathan Charlebois (St-Michel (M)), Véronique Carrière (Adrien-Guillaume), Anick Boucher (Saint-Cœur-de-Marie), Émilie Galant (Maria-Goretti) et Claudine Patry (du Boisé).

Aucun représentant : St-Jean-de-Brébeuf et Louis-Joseph Papineau

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Ouverture de l'assemblée. Il est 19 h 02.

2. MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE PARENTS

M. Cooke souhaite la bienvenue. Retour sur la conférence. Il se dit très satisfait de la soirée et du taux de participations (environ 52 présences). Mme Isabelle Gilbert fera un suivi du budget du CP à savoir la possibilité de tenir une 2^e conférence au printemps à Papineauville.

3. PAROLE AU PUBLIC

Aucune

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution CP (2016-2017) -25

Il est proposé par Madame Andreann Thibert

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts et modifications suivantes :

Le point 6 devient : Plan triennal et Actes d'établissements

Le point 7 devient : Présentation et questions/réponses sur les frais chargés aux parents

Le point 8 devient : Boycott CÉ (suivi)

Décalage de tous les autres points

Ajout Varia : 14.1 Prochaine rencontre

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 FÉVRIER 2017 ET SUIVIS

Résolution CP (2016-2017) -26

Il est proposé par Madame Anie Tremblay

QUE le procès-verbal du 9 février 2017 soit adopté tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Suivis : aucuns

6. PLAN TRIENNAL ET ACTES D'ÉTABLISSEMENTS

Dépôt des deux documents. Monsieur Jasmin Bellavance nous en fait la présentation. Il répond aux questions des membres.

Le comité de parents ne propose aucune modification au Plan triennal et aux Actes d'établissements.

7. PRÉSENTATION ET QUESTIONS/RÉPONSES SUR LES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS

Dépôt de la Politique relative aux contributions financières exigibles des parents et du tableau des frais chargés aux parents dans les écoles primaires de la CSCV – année scolaire 2016-2017.

Monsieur Bellavance nous explique qu'il y a présentement un recours collectif dans toutes les commissions scolaires du Québec.

Dans les prochains mois, les parents des conseils d'établissements devront approuver les frais qui seront chargés aux parents.

Ce que nous devons porter attention :

- Liste d'effets scolaire :

Le matériel didactique, les manuels scolaires, les balles de tennis, les instruments de musique (sauf la flûte à bec pour cause d'hygiène) ne devraient pas se retrouver sur cette liste. De même que les marques particulières ne peuvent être exigées, mais plutôt suggérées (ex : Crayola). Porter également une attention particulière à ce qui devrait être facultatif (ex : boîte de mouchoirs).

- Frais réclamés aux parents :

Ex : agenda, matériel périssable, photocopies, matériel pour arts plastiques doivent toujours être au prix coûtant. On peut demander aux enseignants / direction de ventiler le montant pour savoir à quoi ceux-ci vont servir. Pas de fournisseurs uniques (ex : Librairie Rose-Marie, peut être suggérée, mais pas imposée).

- Surveillance-midi :

Doit être autorisé par le CÉ et doit s'autofinancer.

- Activités des élèves :

Les activités qui sont **obligatoires** durant les heures de classe doivent être offertes gratuitement. Si elles ne sont pas obligatoires, un choix doit être offert aux parents (soit que l'élève participe ou s'il ne participe pas, un temps d'**enseignement** (et non de surveillance) lui soit donné.

N.B. Toute ristourne est considérée comme une sollicitation commerciale et elle est interdite (ex : photo scolaire, 2\$ est remis à l'école quand le parent achète un ensemble à 20 \$)

M. Bellavance répond aux questions des membres.

8. BOYCOTT CÉ (SUIVI)

M. Cooke demande l'état de situation actuel dans les CÉ. Un tour de table est fait. M. Bellavance répond aux questions des membres.

Monsieur Bellavance quitte. Il est 20 h 33.

9. PRÉSENTATION ET CONSULTATION SUR LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE RELATIVE AU TRANSPORT SCOLAIRE

Madame Julie Legault présente la mise à jour de la Politique relative aux transports. Dépôt d'un document à remplir par les membres.

Résolution CP (2016-2017) -27

Il est proposé par monsieur Daniel Cooke

QUE le comité de parents recommande l'ajout d'une case intitulée « Programme enrichi » et que les élèves du territoire de la CSCV inscrit à ce programme, ne devraient pas payer de frais de transport au même titre que pour les « Choix d'école ».

QUE le comité de parents recommande que dans l'encadré du type d'adresse : père - mère – tuteur, l'ajout d'une gardienne soit inscrit si celle-ci est permanente au même titre que l'adresse d'un parent ou tuteur.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Legault quitte. Il est 21 h.

10. COLLOQUE DE LA FCPQ LE 3 JUIN 2017

Madame Andreann Thibert nous explique la formule du colloque de cette année à la FCPQ. Un membre qui veut participer doit avoir un taux de présence au CP d'au moins 60 %.

Cinq (5) membres manifestent leur intérêt à y participer.

11. RAPPORT DES COMMISSAIRES-PARENTS

Aucun

12. RAPPORT DES DÉLÉGUÉES À LA FCPQ

Madame Andreann Thibert va nous transmettre un document qui s'intitule « Structure et soutien parental ». Lors de leur dernière rencontre, ils ont travaillé sur le cheminement scolaire des élèves et de la maternelle 5 ans «obligatoire », maternelle 4 ans « volontaire ».

13. RAPPORT DE LA DÉLÉGUÉE AU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT SCOLAIRE

Aucun

14. VARIA

14.1 Prochaine rencontre : 11 avril 2017 à compter de 18 h au centre administratif de la CSCV en collaboration avec le comité consultatif SEHDAA et du Service des ressources éducatives.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution CP (2016-2017) -28

Il est proposé par madame Catherine Lamarche, la levée de la rencontre.

Il est 21 h 54.

Daniel Cooke, président

Anne-Marie Arcand, secrétaire